

Edition du "REVEIL DU NORD" 186 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boulevard Haussmann (7<sup>e</sup>)

# L'Éclair

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAU : ROUBAIX, 45, Rue de la Gare, 45 TOURCOING, 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

## UN CENTENAIRE

### CARPEAUX

L'ascension vers la gloire de l'illustre valenciennais

Carpeaux est né, à Valenciennes, le 11 mai 1827, d'une modeste famille d'ouvriers. Son père, simple meçon, espérait que son fils Jean-Baptiste pourrait l'aider à subvenir aux besoins du ménage. Aussi l'envoie-t-il, suivre des cours, à l'École des Beaux-Arts, afin de la préparer à l'état d'apprenti.



CARPEAUX

En 1838, toute la famille se rend à Paris, le père ayant obtenu un emploi de conducteur de travaux à Versailles.

La famille Carpeaux compte alors cinq enfants.

L'ainé est un violoniste de talent. Le cadet montre les meilleures dispositions aux études artistiques.

Mais, c'est bien assez d'un seul artiste, dans la famille.

Vite que le petit Jean-Baptiste se mette au travail.



Une œuvre maîtresse de Carpeaux : Le groupe de la Danse à l'Opéra.

Un cousin, Victor Llet, — esprit cultivé qui a deviné chez l'enfant des qualités toutes particulières — obtient que celui-ci poursuive ses études et fréquente les cours de l'École Royale. Le père fléchit, à une condition toutefois... Il faudra que le bambin apporte quelque gain au foyer, où règne toujours la gêne. Et le soir venu, le jeune artiste crée des petites modèles pour les marchands.

En 1844, Carpeaux entre aux Beaux-Arts. L'année suivante, il obtient une bourse du Département du Nord.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

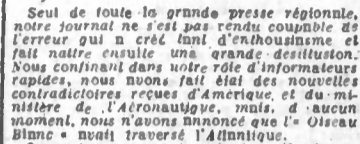


il publie le Salon parisien de la mode la dernière... étape de concours de la poursuite en auto etc etc

## LE TRAGIQUE SECRET DE L'ATLANTIQUE

### Qu'est devenu "l'oiseau blanc" à la sinistre tête de mort ::

#### C'est en vain que les Marines Française et Américaine effectuent des recherches



Seul de toute la grande presse régionale, notre journal ne s'est pas rendu coupable de l'erreur qui a créé tant d'enthousiasme et fait naître ensuite une grande déception. Nous confiant dans notre rôle d'informateurs rapides, nous nous sommes fait état de nouvelles contradictoires reçues d'Amérique, et du ministère de l'Aéronautique, nous, d'aucun moment, nous n'avons annoncé que l'Oiseau Blanc avait traversé l'Atlantique.

On peut regretter aujourd'hui que des bruits incessants soient ainsi répandus sans contrôle. S'est-on laissé trop aisément entraîner par le sentiment de la certitude que répandaient ces bruits ? S'est-on été trop légèrement porté à des conclusions qui n'avaient aucun caractère de véracité et été visiblement ?

Toujours est-il que voici l'angoisse succédant à un magnifique élan de fièvre et d'admiration.

Où sont Nungesser et Goll ? Leur sort reste encore inconnu. Depuis qu'ils ont quitté la France à Etretat, on n'a aucune nouvelle précise des deux intrépides navigateurs.

Le silence devient tragique.

Des recherches ont été effectuées pendant la journée d'hier par les marines française et américaine, mais en vain ? La Manche ou l'Atlantique ont-ils pris ceux qui les avaient braves ? Nungesser et Goll, pour leur abandon et leur héroïsme, méritent de vaincre. Toute la France, le monde entier, espère quand même que cette extraordinaire envolée ne se terminera pas par une tragédie.

Ce n'est pas la première fois qu'une telle absence de nouvelles en matière de raids se produit. Il n'est donc aucune raison de désespérer. On doit faire confiance à Nungesser et Goll, et à leur appareil, qui peut tenir la mer, sous le feu de la tempête.

Mais, aujourd'hui encore, nous ne pouvons faire autre chose que de mettre sous les yeux de nos lecteurs les diverses informations qui nous sont parvenues.

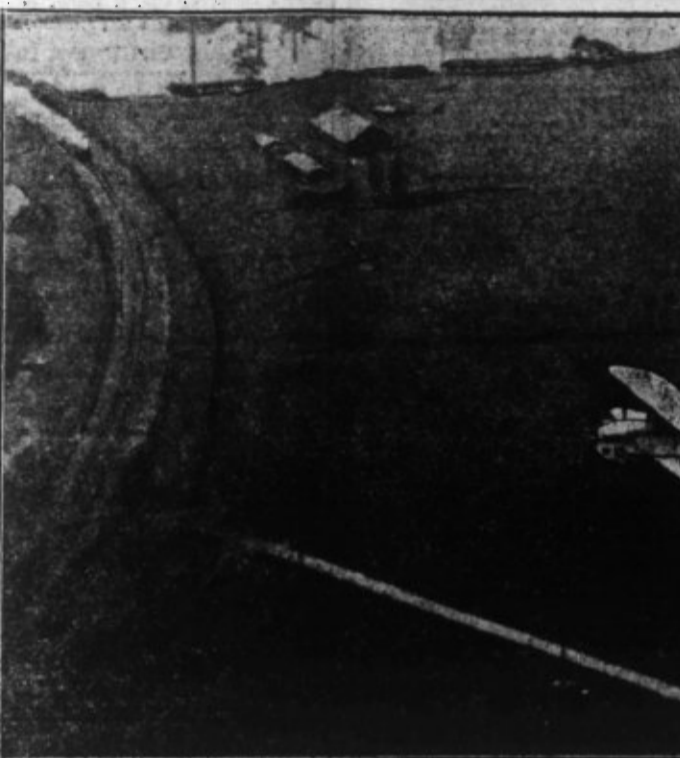
### Une note officielle de la direction de l'Aéronautique

La direction générale de l'Aéronautique communique la note suivante :

« Depuis le 5 mai, à 5 h. 45, heure à laquelle les aviateurs Nungesser et Goll ont été aperçus pour la dernière fois, à Etretat, par les avions qui les escortaient, leur passage n'a été signalé nulle part par une information officielle.

« Quelques jours avant leur départ, nous avons été donné aux autorités britanniques et américaines en leur signalant la route probable qu'ils devaient emprunter, les côtes d'Angleterre et d'Irlande, et en les priant de signaler le passage de l'avion.

« En outre, les postes de T.S.F. de Croix, d'Elms, d'Ormesson, de Saint-Martin de la Mer et du Havre, avaient envoyé, trente minutes après l'envol, un message à nos signaux, le 5 mai.



La dernière photographie du grand oiseau blanc prise quelques minutes avant qu'il ne quittât les côtes de France.

### L'oiseau blanc a été vu au Nord-Ouest de l'Irlande

La Direction générale de l'Aéronautique vient de recevoir de l'ambassade de France à Londres, le télégramme suivant :

« Observations concordantes rapportées passage d'un grand oiseau blanc au nord-ouest à Carrig Island et Killybeg (Comté de Londonderry) dimanche matin, à 11 heures.

Signé : SOS, adjoint Aéronautique à Londres.



NUNGESSER ET GOLL A BORD DE LEUR AVION

### Rien dans le voisinage de la Nouvelle-Ecosse

New-York, 13 h. 02 (heure américaine) : On mande d'Halifax que les stations de T. S. F. du nord de l'Atlantique ont effectué des recherches actives pour retrouver les aviateurs français. Elles sont entrées principalement en communication avec les navires qui se trouvent dans le voisinage de la Nouvelle-Ecosse. Aucun résultat n'a été obtenu. L'atmosphère de la Nouvelle-Ecosse est claire.

### Les recherches de la marine française dans la Manche

Le Ministère de la Marine communique la note suivante :

« Le Ministère de la Marine a envoyé à l'avisé « Quentin Roosevelt », à Boulogne, l'ordre d'appareiller le plus tôt possible avec ses bâtiments-annexes, pour effectuer des recherches en Manche.

« Aux dernières nouvelles, les bâtiments de Cherbourg « La Centaure », « L'Albatros » et le Torpilleur 315 s'affaiblissent des recherches en bateau jusqu'à la « tête anglaise », dans le coude de la ligne Beachy Head Antifer.

« Le « Quentin Roosevelt » appareille pour ses recherches à l'est de cette ligne et l'avisé « Anora » patrouille entre la ligne Antifer Vargay et la côte.

« L'escadille d'hydravions du centre de Cherbourg coopère aux recherches.

« Celles de la marine américaine dans l'Atlantique : Le Département d'Etat a donné à l'ambassade de France l'assurance qu'il fera tous ses efforts pour retrouver les aviateurs. Il se consacrera immédiatement la demande que

## Le crime de la Cour du Lion d'Or à Lille

### "Loulou" se rétracte

Mise en présence de son ami "Tintin" elle dit l'avoir accusé à tort pour se venger ::

C'est hier matin que M. Glorian, juge d'instruction, a procédé à la première confrontation d'Escoubas, dit « Tintin », inculpé de crime de la cour du Lion d'Or, à Lille, avec du matresse, Jeanne Poulain, dite « Loulou », qui avait accusé son ami d'être l'auteur du banditisme commis à Lille, rue Philippe-de-Commines, chez les époux Delcours-Franckomme, et à Lomme, chez les époux Durieux-Delcours.

La confrontation n'a pas donné les résultats espérés. Jeanne Poulain, en effet, s'est complètement rétractée, et a affirmé avoir accusé son ex-ami dans le seul but de se venger. Elle a d'autre part, juré — tout comme Tintin d'ailleurs — d se faire tout à fait étrangère à l'insinuation du chemist Boguet.

Le mystère du crime de la cour du Lion d'Or reste donc entier.

### Un couple heureux

« Tintin » devait comparaître, dans le courant de l'après-midi, comme on le verra, devant le Tribunal correctionnel, pour répondre de deux cambriolages commis à Lille, dont il a été rendu coupable avec plusieurs complices. C'est donc le matin, vers 9 h. 30, qu'a eu lieu la confrontation et attendue, dans le cabinet de M. Glorian, juge d'instruction. Le redoublé boudit amiti assisté de son défenseur, M. Desombes, et de Jeanne Poulain de son avocat, Mme Kah.

C'était la première fois, depuis des mois, que les « amoureux » se retrouvaient en présence l'un de l'autre. Tous deux se montrèrent très satisfaits de « l'heureux » circonstance qui les rapprocha après une longue séparation. Dès le début, le juge sut l'impression que les deux complices allaient s'entendre comme « larron en foire ». Ses épreuves n'allèrent pas tarder à se confirmer.

L'interrogatoire porta d'abord sur l'emploi du temps de « Tintin » et de sa matresse la soir du crime. Escoubas répéta ce qu'il avait déjà déclaré. Son amie fit de même.

Les contradictions, l'un comme l'autre, les attribuaient au détail de mémoire du à sa longue période écoulée depuis le crime.

« Je le dis que tu te trompes, réfréchis bien, voyons ! »

Mais non, c'est toi qui est dans l'erreur. Ça soir là, tu es venu me chercher rue de Tournai ! dit « Loulou ».

Mais non, répondit « Tintin », c'est le lendemain. Tu te rappelles, maintenant !

De l'un comme de l'autre, le magistrat ne put tirer rien de plus précis.

Quant au crime, tous deux jurèrent « sur leur âme et conscience » n'y avoir pas participé. « Nous l'avons appris par les journaux ! » dirent-ils à l'unisson.

### "C'était pour me venger !"

M. Glorian ne fit compte qu'affaiver la question des avoirs passés par Jeanne Poulain, à la prison de Saint-Quentin. Les réponses qu'il reçut suffirent à lui prouver que « Tintin » et sa matresse étaient bien décidés à se débattre jusqu'au bout.

Interpellé sur les actes de banditisme de Lomme et de la rue Philippe-de-Commines, à Lille, « Tintin » répondit : « C'est faux ! Je n'y ai pas participé ! » Quant à Jeanne Poulain, appelée à expliquer, elle déclara avoir accusé « Tintin » à tort, pour se venger.

« Je croyais, dit-elle, que « Tintin » m'avait accusée de crime. C'est pour me venger de lui que je l'avis accusé de me l'avoir imaginé. Je ne crois pas que « Tintin » ait fait cela, pas plus que je ne crois pas au crime de la cour du Lion d'Or ! »

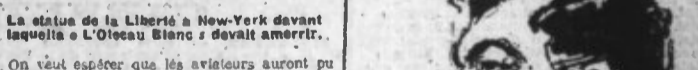
C'est en vain qu'on tenta de faire confirmer à l'accusatrice ses premières déclarations. Elle resta fermement sur sa position de défense. « Tintin », devant passer en correctionnelle l'après-midi, on en resta là.

Les prochaines confrontations apporteront-elles un lumière sur le crime mystérieux ?

### Les cambriolages des rues Solférino et de Gand à Lille

Escoubas, condamné à 4 ans de prison, 500 fr. d'amende et 10 ans d'interdiction de séjour par le Tribunal correctionnel de Lille.

Le dimanche 13 février, M. Monthu, commissaire de permanence, était informé qu'un cambriolage avait été commis, 31, rue Solférino, au domicile de Mme Vve Goube, à qui on avait dérobé une somme de 1.000 francs en billets de banque et quatre obligations de 50 fr. du Crédit Foulquier.



La statue de la Liberté à New-York devant laquelle l'Oiseau Blanc se devait amarrer.

On veut espérer que les aviateurs auront pu amarrer à proximité d'un bateau qui les aura recueillis, mais peu d'angoisse pénètre les esprits.

### A New-York

A New-York, règne une grande anxiété. Si comme on l'espère et comme on le croit, les aviateurs sont descendus dans une des baies de Terre-Neuve ou de la Nouvelle-Ecosse, quelques jours pourront se passer avant que l'on ait de leurs nouvelles.

### 100 millions d'hectares menacés par le Mississipi

La partie de la Louisiane la plus riche, en raison de ses plantations de cannes à sucre, est maintenant menacée d'une inondation. Les eaux qui ont débordé du Mississipi et ses affluents dans le nord-ouest de la Louisiane, balayent la digue du Bayou des Glaises.

Des centaines d'hommes renforcés cette digue, car si elle cède sous la pression des eaux, environ 10 millions d'hectares de terrain seront inondés.

### LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Frais. Ciel très nuageux avec éclaircies. Vent de Nord-Est 9 à 10.

EN DEUXIEME PAGE. — La Chambre a repris ses travaux ; Le raid de « L'Oiseau Blanc » a été évoqué. — Une protestation des syndicats des mineurs du Nord, d'Anzin et du Pas-de-Calais contre le chômage dans les mines.

N'oubliez pas de lire en 2<sup>e</sup> page notre nouveau et passionnant feuilleton : le Calvaire d'une Amoureuse PAR Guy de Téramond



"TINTIN". Escoubas hier devant ses juges



L'enquête menée activement par M. Monthu et des inspecteurs permit d'établir que le cambriolage avait été fait par Justin Escoubas, dit « Tintin », 32 ans, carrier, fils d'ouvrier, originaire de Saint-Quentin, et connu